



C.P. 33 succursale St-Martin  
Laval, Québec  
H7V 3P4  
TEL : (450) 686-6883 p.28  
FAX : (450) 686-9614  
croy@rtados.qc.ca

## Atelier / Camp de jour Fiche d'inscription

Informations personnelles : Ancien  Nouveau  Date de naissance \_\_\_\_\_ Âge \_\_\_\_\_

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_ Apt \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

Code Postal \_\_\_\_\_ Tél. domicile \_\_\_\_\_ Tél. cellulaire \_\_\_\_\_

Père \_\_\_\_\_ Tél. domicile \_\_\_\_\_ Tél. bureau \_\_\_\_\_

Mère \_\_\_\_\_ Tél. domicile \_\_\_\_\_ Tél. bureau \_\_\_\_\_

Adresse courriel de la personne inscrite \_\_\_\_\_

Comment avez-vous entendu parlé des ateliers? \_\_\_\_\_

### CHOIX DE COURS SESSION ÉTÉ 2010

**Atelier d'improvisation** – 62,68\$ (taxes incluses)   
Le jeudi du 8 juillet au 26 août (8 semaines)  
De 19h à 21h

**Camp théâtre**– 226,35\$ (taxes incluses)   
Du lundi au vendredi du 5 juillet au 16 juillet (2 semaines)  
De 13h00 à 16h0

**Camp cinéma**– 226,35\$ (taxes incluses)   
Du lundi au vendredi du 2 août au 13 août (2 semaines)  
De 13h00 à 15h0

Tous les ateliers se tiennent dans le local *La Parenthèse* au sous-sol de la Bibliothèque Émile-Nelligan située au 325 boulevard Cartier Ouest à Laval-des-Rapides.

*Un maximum de 12 inscriptions par camp de jour sera accepté. Un minimum de 4 inscriptions sera nécessaire à la tenue de l'atelier ou camp de jour.*



**Les frais sont payables, en un seul versement. Ils doivent être acquittés par chèque au nom de La Rencontre Théâtre Ados à l'adresse suivante :**

La Rencontre Théâtre Ados  
C.P. 33 succ. St-Martin  
Laval, Qc  
H7V 3P4

► **ANNULATION ET CONDITIONS DE REMBOURSEMENT**

*Si la Rencontre Théâtre Ados (RTA) annule une activité, il y aura un remboursement en totalité des frais d'ateliers.*

- Les frais d'inscription doivent être acquittés avant la date du 1<sup>er</sup> cours, c'est-à-dire, avant le 9 juillet pour l'improvisation, avant le 6 juillet pour le théâtre et avant le 3 août pour le cinéma.
- Si un cours est annulé en cours de session, il sera reporté. En cas d'absence à un cours par l'élève, ce dernier ne pourra pas être remboursé. Il est de sa responsabilité d'assister à tous les cours d'une session.
- Si la RTA est avisée de l'abandon au plus tard 1 semaine avant le début de l'atelier, les frais seront remboursés en totalité. Aucun remboursement ne sera accordé après ce délai.
- En cas de force majeure (maladie, indiscipline, problèmes familiaux...), le remboursement se fera au prorata des cours qui ont été suivis.

► **PHOTOS**

Le présent contrat autorise La Rencontre Théâtre Ados à utiliser les photos sur lesquelles apparaît l'élève. Cette autorisation couvre l'utilisation du matériel, en tout ou en partie, à des fins publicitaires pour l'organisme comprenant dépliants, brochures, revues, journaux, télévision (annonce, communiqué, reportage), etc. Tout le matériel demeurera la propriété de l'organisme et servira à des fins de représentation uniquement. Cette autorisation ne couvre pas une utilisation en vue de gains pécuniers directs pour l'organisme (ex : vente de photos).

Je déclare avoir pris connaissance de toutes les clauses stipulées dans le présent contrat et je comprends les responsabilités qui se rattachent à cet engagement.

Signé le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_  
Signature de la personne responsable du contrat

Signé le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_  
Signature du représentant de la RTA

Conservez une copie dans vos dossiers.